

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Compte-rendu de l'atelier sur l'emploi et la formation du 7 juillet 2025 à Chalon-sur-Saône

La réunion a duré 2h45 et a réuni environ 50 participants.

Intervenants :

- Nathalie TRZESNIEWSKI, présidente de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) Saône-et-Loire
- Dominique JUILLOT, 1^{er} vice-président du Grand Chalon
- Sébastien MARTOIA, directeur de Framatome Le Creusot
- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Ludivine FILORO, Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Or Saône-et-Loire
- Angélique CHEMARIN, Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Or Saône-et-Loire
- Audrey LAMOUREUX, directrice adjointe du Grand Chalon, chargée des questions d'emploi et de formation
- Justine MARLOT, chargée de mission formations et compétences, Nuclear Valley et Université des métiers du Nucléaire
- Isabelle LAUGERETTE, secrétaire générale de l'UIMM Saône-et-Loire
- Coralie GODARD, association Women In Nuclear (WIN)
- Nathalie DURAND, garante de la concertation
- Marion FURY, garante de la concertation
- Georges LECLERCQ, garant de la concertation

Animation :

- Hugo ROSSET, bureau d'études SYSTRA

Déroulé de la réunion publique :

1. Introduction de la réunion
 - Mot d'accueil de Nathalie TRZESNIOWSKI, présidente de l'UIMM Saône-et-Loire, et de Dominique JUILLOT, vice-président du Grand Chalon
 - Présentation de la CNDP, des missions des garant.es et du cadre de la concertation préalable
 - Présentation du projet de Framatome, de son raccordement électrique et du calendrier des rencontres de la concertation
 - Temps d'échanges avec la salle
2. Table-ronde sur les retombées en termes d'emploi et de formation avec les représentants de la CCI Côte d'Or, du Grand Chalon, de la Nuclear Valley et de l'Université des métiers du Nucléaire, de l'UIMM et de Women In Nuclear (WIN)
 - Temps d'échanges avec la salle
3. Travail en sous-groupes suivi d'un temps de mise en commun et d'un temps d'échanges avec la salle
4. Clôture de la réunion

Synthèse de la réunion

Présentation du projet et de son contexte

Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, l'éventuelle construction de 8 nouveaux EPR2¹ et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR²). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère. La localisation du Creusot est privilégiée par Framatome en raison de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel), et de l'écosystème régional. La mise en œuvre du projet dépendra des perspectives de commandes liées au développement du parc nucléaire (6 premiers EPR2 déjà en cours de fabrication, puis potentiellement huit EPR2 supplémentaires) et à l'international.

Table ronde sur l'emploi et la formation

¹ L'Evolutionary Power Reactor 2 (EPR2), aussi initialement appelé EPR-NM (« Nouveau Modèle »), est un projet de réacteur nucléaire à eau pressurisée (REP) de génération III+

² Un petit réacteur modulaire (PRM) ou small modular reactor (SMR) en anglais, est un réacteur nucléaire à fission de petite taille et de faible puissance — de l'ordre de 10 à 300 MWe

La table ronde a permis à différents intervenant d'aborder plusieurs thèmes majeurs autour des retombées en termes d'emploi et de formation, à savoir, les leviers d'action du recrutement et de la formation, l'offre de formation sur le territoire et les actions menées pour soutenir et organiser le recrutement ainsi que les enjeux d'inclusion des femmes et des publics éloignés de l'emploi dans le domaine de l'industrie nucléaire.

Travaux en sous-groupes sur l'emploi et la formation

Les restitutions des différents groupes à l'issue de 25 minutes de travaux en sous-groupes ont porté sur les principaux sujets suivants : l'attractivité des métiers de l'industrie, le risque de concurrence entre les entreprises du territoire pour le recrutement du personnel ainsi que les enjeux de formation (formations existantes, montée en compétence/qualification des travailleurs, etc.).

Temps d'échanges avec le public

Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cet atelier. Les principaux points abordés par le public concernaient les besoins en termes d'emploi et de formation, la part des femmes dans les métiers de production, le risque de « pillage » du personnel, l'inclusion de personnes handicapées ou encore la proposition de s'appuyer sur l'éducation nationale et le conseil régional pour répondre aux défis de la formation dans le domaine de l'industrie.

Prochaines étapes

Un atelier dédié à l'environnement naturel est prévu le 10 juillet de 18h à 20h30 à Montchanin (informations sur le site internet [Concertation Forge+](#)).

1. Introduction de la réunion

NB : le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : [Concertation Forge+ : Les présentations et comptes-rendus des rencontres publiques](#)

Nathalie TRZESNIOWSKI, présidente de l'UIMM Saône-et-Loire, rappelle que l'union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) vise à défendre les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et à les aider dans leur développement industriel et dans leurs besoins en ressources humaines.

En Saône-et-Loire, la métallurgie représente 500 entreprises et 16 000 salariés, répartis sur 6 bassins d'emploi : le Grand Chalon, le Creusot-Monceau, Autun, Louhans, Mâcon et Digoin-Paray-le-Monial.

Le département compte ainsi un tissu de grandes entreprises emblématiques telles que Framatome, Alstom, ou encore Industeel. Ces grands groupes peuvent également s'appuyer sur un réseau des petites et moyennes industries (PMI) performantes et dynamiques.

Chaque année, environ 1 500 offres d'emplois sont diffusées dans les domaines du nucléaire, mais aussi du ferroviaire, de l'aéronautique ou encore de la sidérurgie et de l'automobile. Le projet Forge+ s'inscrit alors pleinement dans le développement du département avec près de 900 emplois supplémentaires.

L'UIMM travaille par ailleurs avec l'ensemble des industries locales et de nombreux partenaires privés et publics, à l'échelle locale mais également nationale, pour apporter des réponses en termes d'attractivité, d'insertion, de formation et d'emploi.

Dominique JUILLOT, 1^{er} vice-président du Grand Chalon, précise que le projet, bien qu'implanté au Creusot, bénéficiera à l'ensemble du territoire, y compris au Grand Chalon.

A titre d'exemple, afin d'accompagner le projet Forge+ dans ses besoins de formation, le Grand Chalon a fait voter l'acquisition d'une parcelle pour construire un bâtiment dédié à une quarantaine de logements pour les étudiants.

Dominique JUILLOT rappelle l'importance de la concertation dans la compréhension et l'acceptation de tout projet. Il remercie les participants pour leur participation à cette démarche.

Hugo ROSSET, animateur, explique que la présente réunion s'inscrit dans la démarche de concertation préalable sur le projet Forge+ porté par Framatome et de son raccordement électrique porté par RTE.

Il présente les intervenants présents en tribune et rappelle la présence des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), dont le rôle est de veiller au bon déroulement de la concertation. Il présente ensuite le déroulé de la réunion.

Présentation de la CNDP, du rôle des garants et du cadre de la concertation préalable

Nathalie DURAND, garante de la concertation, explique que la Commission nationale du débat public (CNDP) a été créée en 1995 par la loi Barnier et est devenue une autorité indépendante en 2002. Elle est chargée de garantir le droit d'information et de participation du public. Les concertations ne sont à ce titre ni des référendums, ni un comptage de ceux qui sont pour ou contre le projet.

Nathalie DURAND rappelle les valeurs portées par la CNDP :

- L'indépendance : La CNDP est indépendante du maître d'ouvrage et de l'ensemble des parties prenantes ;
- La neutralité : La CNDP ne prend pas position sur le projet ;
- La transparence vis-à-vis des actions menées dans le cadre de la concertation préalable ;
- L'argumentation des observations : Il s'agit de privilégier une approche qualitative plutôt que quantitative des arguments ;
- L'égalité de traitement : Toute contribution a le même poids ;
- L'inclusion ; La CNDP va à la rencontre de tous les publics.

La concertation préalable permet ainsi de s'interroger sur l'opportunité du projet et les alternatives qui pourraient exister.

Nathalie DURAND précise que la concertation a débuté le 27 mai et se tiendra jusqu'au 27 juillet 2025.

A l'issue de la concertation, les garants rédigeront un bilan faisant état du déroulement de la concertation préalable en termes d'informations, de participation du public, mais également de tous les arguments exprimés.

Dans les deux mois suivants la publication du bilan, le maître d'ouvrage devra rendre un rapport de décision comportant les enseignements qu'il tire de cette concertation préalable et les suites qu'il donnera au projet.

En cas de poursuite du projet, une concertation continue sera déployée. Afin d'être mis en œuvre, le projet nécessitera des autorisations préfectorales soumises à enquête publique.

Elle indique par ailleurs que les garants ont rencontré en amont de la concertation un certain nombre d'acteurs afin d'identifier les sujets, les publics et le périmètre de cette concertation, ainsi que pour accompagner le porteur de projet dans la rédaction du dossier de présentation du projet.

Pendant la concertation, les garants ont pour rôle de garantir le droit d'information et de participation du public.

Nathalie DURAND rappelle que le site internet dédié à la concertation (concertation.forgeplus.fr) permet de retrouver le dossier du maître d'ouvrage et la synthèse. Elle présente également le reste du dispositif d'information déployé dans le cadre de cette concertation et invite l'ensemble des acteurs du territoire à rédiger un cahier d'acteurs avant la fin de la concertation.

Intervention de Framatome

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que Framatome est un chaudiériste nucléaire détenu à 80% par EDF et à un peu moins de 20% par le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries.

A l'échelle de la Saône-et-Loire, Framatome est le premier employeur privé. La forge du Creusot compte en effet 600 salariés.

La fabrication de chaudières nucléaires nécessite de produire des éléments forgés à partir de lingots fournis par Industeel. La forge actuelle du Creusot est ainsi capable de réaliser les pièces de grande taille (4 à 5 mètres de diamètre) et produit également des branches de tuyauteries pouvant mesurer jusqu'à 7m de long.

Un certain nombre de pièces ne sont toutefois pas fabriquées au Creusot et sont principalement fournies par un sous-traitant au Japon.

Le projet Forge+ vise ainsi à renforcer la capacité de production de pièces forgées pour les réacteurs nucléaires.

Pascal ENGELVIN, Framatome, rappelle que le projet Forge+ émerge dans un contexte où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la neutralité carbone recherchée à horizon 2050 par la plupart des pays dont la France.

Il précise qu'un décret devrait être publié sur la programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2025-2035. Celui-ci donnera les orientations sur la consommation et la production d'énergie en France et devrait asseoir davantage la part du nucléaire.

A ce titre, Framatome doit augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'assurer le développement de son parc nucléaire et se positionner face à la demande internationale sans recourir à de la sous-traitance étrangère. L'objectif du projet Forge+ est ainsi de produire l'intégralité des pièces nécessaires, y compris celles qui sont aujourd'hui sous-traitées à l'étranger, et de maintenir la production pour la défense nationale et les petits réacteurs en cours de développement.

Pascal ENGELVIN explique que Forge+ serait situé sur le site de 10 ha du « Feu de verse », entre l'avenue de la Paix et l'avenue Gaston-Bachelard. Il ajoute que le site retenu est idéalement placé, à proximité de ses autres ateliers, de la voie ferrée et des partenaires industriels de Framatome (Industeel).

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que le projet comprend un ensemble de halles de 30 000 à 40 000 m² composées de trois blocs : un atelier de fabrication de lingots, un atelier de forgeage et un atelier d'usinage.

La technologie de refusion³ permet de fabriquer des lingots de grosse dimension, 2 fois supérieur à ceux que peut fournir aujourd'hui Industeel.

Au total, pour répondre aux besoins de Forge+, les besoins en termes de recrutement et de formation représentent 190 à 240 personnes.

Il précise enfin que le projet Forge+ nécessiterait également un raccordement électrique spécifique d'une puissance de 225 000 volts.

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que Framatome travaille d'ores-et-déjà sur la maîtrise des nuisances sonores et vibratoires, l'intégration paysagère du nouvel atelier de forge, les émissions atmosphériques et l'impact sur l'environnement naturel.

Il rappelle que le site du Feu de Verse accueille des habitats pour plusieurs espèces protégées et que Framatome devra compenser la destruction de ces derniers.

Par ailleurs, plusieurs solutions alternatives ont été étudiées : ne rien faire, ce qui mettrait en péril la souveraineté industrielle ; construire une usine de capacité moindre, ce qui ne permettrait pas de répondre à la demande et ne permettrait pas de ne plus recourir à la sous-traitance étrangère ; ou recourir à d'autres technologies comme l'impression 3D, qui ne sont pas encore matures pour répondre aux exigences du nucléaire.

Le présent projet est donc la solution privilégiée, d'autant plus que le site retenu est idéalement placé, à proximité de la voie ferrée, des partenaires industriels de Framatome (Industeel) et de ses autres ateliers, comme évoqué préalablement.

Présentation du projet de raccordement électrique

³ La refusion est un procédé, qui par la refusion d'électrodes de petites tailles, permet de fabriquer des lingots de plus grande dimension.

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que le réseau de transport d'électricité (RTE) achemine l'électricité sur le réseau à haute et très haute tension (entre 63 000 et 400 000 volts).

RTE se situe ainsi à l'interface entre des lieux de production et le réseau qui est exploité par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis.

RTE a proposé à Framatome une liaison souterraine à 225 000 volts et d'environ 10 km entre le site de Framatome et le poste électrique d'Henri-Paul, situé à proximité du rond-point Jeanne-Rose à Montchanin.

Il indique que la liaison souterraine est composée de trois câbles enterrés à environ 1m50 de profondeur, sur 60cm de large.

Le tracé de la ligne sera recherché dans un second temps, dans une concertation spécifique visant à trouver une aire d'étude ainsi qu'un fuseau de moindre impact pour le passage de la ligne.

Le coût, le financement et le calendrier prévisionnel du projet

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que le projet est estimé à 580 millions d'euros.

Il présente ensuite le calendrier du projet envisagé pour le projet Forge+. Il explique que ce calendrier se compose d'une phase de préparation qui permet de définir les besoins du projet et les moyens à apporter pour y répondre, ainsi que d'une phase de réalisation qui sera lancée lorsque le marché présentera de bons indicateurs.

Aujourd'hui, la phase de construction est prévue sur 5 ans, à compter du premier coup de pioche. Les travaux pourraient ainsi débuter en 2027 pour une première exploitation en 2032.

Les attentes des maitres d'ouvrages par rapport à la concertation

Sébastien MARTOIA, Framatome, présente les attentes de Framatome et de RTE concernant les sujets sur lesquels échanger avec le public pendant la concertation :

- L'opportunité du projet dans un contexte de transition énergétique et climatique ;
- L'insertion du projet et de ses effets pour la partie territoire ;
- Les besoins en attractivité du territoire et les solutions potentielles ;
- Les éventuelles synergies à développer entre le projet et les autres activités du territoire ;

- Les modalités de la participation et de l'information continue du public pendant la phase d'autorisation, mais également pendant la phase travaux ;
- La définition d'une aire d'étude et d'un fuseau de moindre impact.

2. Temps d'échanges avec la salle

Hugo ROSSET, animateur, propose d'ouvrir le premier temps d'échanges avec le public. Il indique qu'il prendra les questions par série de trois questions avant de redonner la parole aux intervenants présents en tribune pour y apporter des réponses. Il invite le public et les intervenants à être concis et directs dans leurs interventions pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer.

Un participant, secrétaire du syndicat CFDT Métallurgie Bourgogne, rappelle que le projet arrivera à terme en 2032, soit très prochainement. En revanche, les métiers associés sont aujourd'hui en tension car ils nécessitent des profils qui sont déjà très recherchés. Il se demande comment anticiper les enjeux de formation pour ces métiers.

Il souligne que le bassin d'emploi a été fragilisé par une perte de compétences et d'attractivité. Il indique que la question du recrutement doit donc être traitée dès maintenant.

Une participante se demande si la nouvelle forge aura un impact sur la forge actuelle, notamment en termes d'activité et de marché.

• Les besoins en termes d'emploi et de formation

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique que l'objectif est d'être prêt d'ici 2032 et qu'à ce titre, Framatome forme d'ores-et-déjà des travailleurs.

Framatome travaille ainsi avec les écoles locales pour former des forgerons, des usineurs, etc.

• L'impact du projet sur la forge actuelle

Sébastien MARTOIA, Framatome, indique que le projet Forge+ vise à monter en cadence, en complément de l'activité de la forge actuelle.

Tous les outils seront donc utilisés de façon optimale et la fabrication de certaines pièces sera réorientée vers la nouvelle forge qui sera plus performante.

3. Table ronde (cf. diaporamas joints projetés en séance)

La table ronde s'articule autour de plusieurs interventions successives sur les retombées en termes d'emploi et de formation, dans l'ordre suivant :

1. Intervention de Ludivine FILORO et Angélique CHEMARIN de la CCI
2. Intervention d'Audrey LAMOUREUX du Grand Chalon
3. Intervention de Justine MARLOT de la Nuclear Valley et de l'Université des métiers du Nucléaire
4. Intervention d'Isabelle LAUGERETTE de l'UIMM
5. Intervention de Coralie GODARD de l'association Women In Nuclear (WIN)

Intervention de la CCI Côte d'or – Saône-et-Loire

Ludivine FILORO, CCI Côte d'Or Saône-et-Loire, effectue un résumé synthétique du précédent atelier dédié aux retombées économiques du projet, organisé dans le cadre de la concertation sur le projet Forge+. Elle rappelle qu'à l'occasion de cet atelier, la CCI a présenté une cartographie socio-économique du territoire. L'objectif pour la CCI était d'identifier les retombées en termes d'emplois, d'attractivité et de flux de personnel, notamment entre le Grand Chalon et Le Creusot.

L'un des sujets les plus fréquemment abordés par le public est le besoin de faire monter les salariés en compétence. Les difficultés de recrutement de certains industriels du bassin, la concurrence entre les industriels en termes de recrutement et la nécessité de renforcer les liens avec les établissements de formation ont également été soulignés.

Ludivine FILORO souhaite toutefois que des compléments d'informations soient apportés par Framatome sur les sujets mentionnés ci-dessus.

Angélique CHEMARIN, CCI Côte d'Or Saône-et-Loire, ajoute que la CCI souhaite accompagner Framatome dans le recrutement de personnel. Elle rappelle que le taux de chômage s'élève dans le bassin d'emploi à 8,4%. L'objectif est donc de faire monter en compétence les personnes en reconversion professionnelle ou entrant dans le monde professionnel et accompagner le recrutement de nouvelles compétences, notamment par le biais de la formation en alternance.

L'alternance est en effet intéressante pour intégrer une entreprise, mais également pour changer de voie professionnelle.

La CCI propose également un panel de formations dans le cadre de la formation continue, plutôt à destination des fonctions support et des managers.

Elle rappelle que ces dispositifs de formation sont mis en place par le centre de formation de la CCI, mais fonctionnent grâce au soutien de l'ensemble des partenaires (France Travail, OPCO...). Ces derniers œuvrent pour mettre en place un dispositif de financement et d'accompagnement efficace.

Parmi les mécanismes qui peuvent être activés, elle cite les formations en alternance, le Projet de transition professionnelle (PTP) qui permet aux salariés de s'absenter de leur poste pour suivre une formation certifiante afin de changer de métier ou d'évoluer professionnellement), la validation des acquis, l'apprentissage, ou encore la professionnalisation. Pour les formations courtes, elle cite les opérateurs de compétences (OPCO), le plan de développement des compétences et le Compte Personnel de Formation (CPF).

Intervention du Grand Chalon

Audrey LAMOUREUX, directrice adjointe du Grand Chalon, explique que le Grand Chalon mène plusieurs actions en matière de filière nucléaire. Parmi eux, le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) est un dispositif d'accompagnement et d'insertion vers l'emploi à destination des personnes résidant sur l'une des 51 communes du Grand Chalon. L'objectif est de construire des parcours individualisés et d'apporter un accompagnement et un soutien renforcé à ces bénéficiaires.

Chaque bénéficiaire dispose d'une conseillère en insertion professionnelle nommée dès le début de son parcours et chargée de le suivre tout au long de celui-ci. Un diagnostic est réalisé à l'entrée pour connaître les freins existants ainsi que les leviers à activer.

Les parcours des bénéficiaires sont ensuite jalonnés de différentes étapes (formation, stages etc.).

L'équipe est composée d'une responsable et de deux coordinateurs mais n'intervient pas directement auprès des bénéficiaires. Par le biais de marchés publics, ce sont les prestataires qui interviennent dans le cadre de l'accompagnement.

Audrey LAMOUREUX précise que la durée moyenne de prise en charge d'un bénéficiaire est environ d'une vingtaine de mois. Un pic a toutefois été observé en 2022 dans le cadre de la phase post-Covid et s'explique par un important besoin de recrutement. Le PLIE a ainsi été fortement mobilisé au cours de cette période.

Par ailleurs, en 2024, 65% des bénéficiaires ont connu une sortie dite « positive » c'est-à-dire ont soit intégré un CDI, un CDD, ou des formations qualifiantes.

Sur les 66 bénéficiaires concernés par une sortie positive en 2024, 27 ont obtenu un CDI, 5 ont obtenu un CDD et 21 ont obtenu un CDD qui a été renouvelé, ont créé une entreprise ou ont suivi des formations qualifiantes.

Sur le premier semestre 2025, la file active compte 196 bénéficiaires, dont une majorité de femmes, et la majeure partie des bénéficiaires inscrits ont entre 26 et 44 ans.

33% d'entre eux disposent d'un niveau BEP-CAP, 20% n'ont aucun diplôme, 6% ont un niveau Bac et 3% ont un niveau Bac+2.

Audrey LAMOUREUX indique que le Grand Chalon est fortement mobilisé sur la filière nucléaire pour intervenir auprès de ses partenaires et les soutenir. Le Grand Chalon a souhaité se focaliser sur la mobilisation des étudiants et la sensibilisation des étudiants en matière de filière nucléaire.

De nombreuses conférences ont été organisées et le Grand Chalon est intervenu au côté de ses partenaires lors de la semaine des métiers du nucléaire pour lancer des formations. Le Grand Chalon s'est aussi mobilisé sur le développement des compétences et sur de grands projets tels que la plateforme de contrôle non destructif⁴ qui mobilise de nombreux industriels et l'IUT. La collectivité est aussi intervenue au côté du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) pour le soutien à la création de la filière du parcours nucléaire (licence CAPI nucléaire).

Enfin, dans le cadre de la loi Pleine Emploi promulguée le 18 décembre 2023 et visant à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et à réduire le chômage structurel en France, une nouvelle instance nommée « Comité local pour l'emploi » (CLE) a vu le jour sur le bassin d'emploi du Chalon-sur-Saône. Celle-ci dispose d'une gouvernance bicéphale présidée par le président du Grand Chalon et le sous-préfet de Chalon. L'objectif est de coordonner la politique d'emploi et de définir une feuille de route stratégique pour répondre aux besoins du territoire.

Le CLE a souhaité orienter sa feuille de route stratégique sur la filière nucléaire en travaillant en lien avec tous les partenaires de l'emploi et de l'insertion. Des groupes de travail ont été formés sur ce sujet et le travail se poursuit aujourd'hui pour affiner les besoins et répondre aux enjeux du territoire.

⁴ La plateforme de Contrôle Non Destructif permet de développer de nouveaux procédés, des méthodes de contrôle, des capteurs, de l'instrumentation et des algorithmes de traitement, pour la détection de défauts de pièces industrielles. Le contrôle non destructif est ainsi une technique d'inspection unique utilisée par les professionnels pour examiner les structures internes d'un objet.

Justine MARLOT, Université des métiers du Nucléaire et Nuclear Valley, rappelle que Nuclear Valley est le pôle de compétitivité de la filière nucléaire et de défense française. Celui-ci intervient principalement dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, puisqu'il est historiquement implanté à Chalon-sur-Saône.

Elle explique par ailleurs que l'université des métiers du nucléaire a été créée en 2021 à la suite de l'étude « Match » réalisée à l'échelle nationale et qui recense les besoins de recrutement dans la filière nucléaire sur les 10 prochaines années. L'étude envisage ainsi 10 000 emplois par an pendant 10 ans, soit 100 000 emplois entre 2023 et 2033. L'université des métiers du nucléaire désigne ainsi une association créée par le gouvernement pour piloter ce plan sur les différentes compétences de la filière nucléaire en région.

Elle se décline en 7 leviers d'action nationaux, déclinés par régions :

- Renforcer l'attractivité ;
- Elargir le sourcing ;
- Favoriser la reconversion ;
- Favoriser l'orientation vers des formations techniques ;
- Favoriser l'offre de formation initiale ;
- Favoriser l'alternance ;
- Fédérer les moyens de formation de la filière, c'est-à-dire accompagner les entreprises et les établissements de formation pour mettre en commun leurs ressources de formation.

En région Bourgogne-Franche-Comté, le club nucléaire rassemble plusieurs acteurs autour des enjeux de formation, d'emploi et d'industrie, afin de répondre aux besoins de recrutement annoncés à l'échelle nationale.

Des bourses d'études du nucléaire s'élevant à 300 euros par mois sont ainsi attribuées à des jeunes sur la base du mérite. Ceux-ci sont également parrainés par un salarié travaillant dans une entreprise du secteur du nucléaire qui les accompagne tout au long de leur cursus et les intègre à l'entreprise durant une journée pour leur faire découvrir leur métier.

Un des autres dispositifs existants est la coloration nucléaire. Les établissements de formation ou le rectorat demandent ainsi à « colorer leur formation » afin de mettre la lumière sur une certaine thématique. Des modules de formation en ligne peuvent alors

être suivis en quelques heures et offrent déjà quelques notions aux jeunes dans le nucléaire.

Par ailleurs, l'université a répondu à un appel à manifestation d'intérêt au niveau national qui permettra d'apporter un tomographe⁵ et des malles pédagogiques avec du matériel.

Intervention de l'UIMM

Isabelle LAUGERETTE, UIMM, rappelle que 80 % des entreprises de la métallurgie en Saône-et-Loire travaillent en lien avec la filière nucléaire. En revanche, le nucléaire ne représente que 10-15%, voire 20 % de leur activité.

Les entreprises de la métallurgie recrutent souvent les mêmes métiers ce qui engendre des enjeux de recrutement et de compétences importants.

En Saône-et-Loire, l'UIMM et ses partenaires portent donc différentes actions : Job+ Industrie, le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) Industrie 71, la démarche PME Attractive et la charte déontologique.

Elle explique que Job+ Industrie est un dispositif permettant d'aller sourcer des publics qui ne se destinaient pas à l'industrie au départ mais souhaitent se reconverter ou encore des étudiants.

Le GEIQ Industrie 71 appartient à une fédération nationale regroupant des employeurs pour l'insertion et la qualification. Là aussi, l'idée est d'attirer des publics éloignés de l'emploi et des métiers du nucléaire pour les former, leur offrir une alternance, des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation sur un parcours relativement court au sein d'une entreprise qui a des besoins.

A l'issue du parcours, l'entreprise d'accueil a la possibilité de recruter la personne.

Le dispositif PME Attractive, s'adresse plutôt aux entreprises et vise à valoriser les entreprises – notamment les PME – et leurs atouts. L'UIMM travaille sur ce dispositif avec Framatome et d'autres grands groupes afin que les PME puissent valoriser leurs atouts sur différents aspects (qualité d'intégration des collaborateurs, politique RH, sécurité, environnement, qualité de vie au travail).

Une commission se réunit régulièrement et décide si l'entreprise peut être une PME attractive –agrément officiel.

⁵ Outil d'imagerie qui permet d'examiner l'intérieur d'un objet de manière non destructive. En utilisant des rayons X, cette méthode offre la possibilité d'obtenir des images en coupe d'objets complexes, révélant ainsi des détails cachés et des défauts structurels difficiles à détecter par d'autres moyens.

Isabelle LAUGERETTE souligne qu'un grand nombre d'entreprises recherche les mêmes compétences, ce qui génère de la concurrence entre les grands groupes et les PME.

L'IUMM a ainsi mis en place une charte leur permettant d'agir ensemble, communiquer, et se respecter pour éviter le « pillage » des compétences. L'objectif est de chercher des compétences ailleurs, dans d'autres départements, d'autres métiers et d'autres filières pour répondre aux besoins de recrutement.

La charte a été élaborée en septembre 2024, grâce à une nette implication des grands groupes – dont Framatome.

L'UIMM Saône-et-Loire représente un réseau de formation composé d'une école de production à Chalon, une école de production au Creusot et un pôle formation (UIMM bourgogne 21-71).

L'école de production de Chalon propose un CAP menant à l'usinage. L'école de production du Creusot propose quant à elle plutôt des formations de chaudronnerie-soudage.

L'objectif est d'attirer des jeunes inadaptés au système scolaire standard et les motiver à se former à ces métiers. Le taux de réussite aux examens pour ces jeunes est de 100 %.

Sur le pôle formation, il existe trois sites : un site à Chalon, un site au Creusot et un site à Dijon. L'objectif du pôle formation est de répondre au besoin industriel des entreprises. La formation doit donc être spécifiquement adaptée à l'entreprise.

Isabelle LAUGERETTE présente la déclinaison des formations dispensées, allant du bac au niveau ingénieur et qui permettront de répondre aux besoins des entreprises actuelles et de Forge+.

Intervention de l'association Women In Nuclear

Coralie GODARD, association Women In Nuclear, explique que Women in Nuclear est une association internationale présente dans plus de 140 pays.

A l'échelle locale, l'association a été créée en 1993 au sein de la Société française de l'énergie nucléaire (SFEN). L'association représente un réseau de femmes et d'hommes engagés pour la mixité dans le secteur du nucléaire. Ses missions principales sont donc de donner envie aux femmes de rejoindre la filière du nucléaire et de promouvoir les applications du nucléaire auprès du grand public. Elle vise aussi à créer un réseau de partage et d'entraide dans le secteur.

L'antenne Bourgogne-Franche-Comté est récente puisqu'elle a été lancée en février 2025. Elle vise à agir au plus près des territoires et des acteurs locaux.

Aujourd'hui, on constate que les femmes sont sous-représentées dans le secteur du nucléaire. L'enquête réalisée par la Nuclear European Agency sur le périmètre français montre toutefois que la part des femmes dans le secteur du nucléaire est passée de 11 % en 2011 à 24 % en 2021.

Depuis 2018, ce taux stagne à 24 %. A titre de comparaison, en France l'industrie de manière générale compte 29 % de femmes.

Coralie GODARD précise que les métiers du nucléaire permettent des carrières d'avenir pour toutes et tous et sont très diversifiés. La spécificité de Forge+ est qu'elle nécessite des parcours et des expertises à construire.

Women in Nuclear agit de ce fait sur des actions concrètes et ciblées pour inspirer et accompagner les femmes. Elle est présente sur des forums métiers et organise des rencontres avec des collégiens, des lycéens et des étudiants pour discuter de parcours de femmes en activité dans le secteur du nucléaire et faire découvrir les métiers ou les formations menant à ce type de métier.

L'association organise aussi des conférences grand public permettant de vulgariser et faire connaître l'implication des femmes dans le nucléaire aujourd'hui, peu connue par le grand public. Des visites de sites industriels sont aussi organisées.

Depuis 2009, l'association organise également, en partenariat avec EDF, le prix Femme Energia qui permet de récompenser des parcours inspirants de femmes dans le secteur.

Très récemment, un partenariat a été créé avec la société ABMI et a permis à l'association de s'équiper d'un casque de réalité virtuelle dans lequel on peut créer soi-même une petite centrale nucléaire.

Coralie GODARD rappelle que Forge+ est un projet industriel d'ampleur, aux enjeux locaux importants notamment en termes de compétences techniques, et qui pourrait représenter un levier pour créer des vocations.

Woman In Nuclear pourrait contribuer au projet Forge+ par des actions de mentorat de jeunes femmes ou de personnes en reconversion. L'association est également prête à intervenir dans les forums d'emplois locaux et à faire connaître ces métiers particuliers.

Elle partage l'ambition de favoriser une industrie du nucléaire inclusive, durable, locale et à la hauteur des enjeux de demain.

4. Temps d'échanges avec la salle

Un participant, directeur délégué du lycée Niepce Balleure à Chalon-sur-Saône, souligne que l'éducation nationale peut aussi permettre de former des jeunes en formation initiale scolaire ou en alternance au Creusot et à Châlons, mais également en faisant appel au réseau des GRETA, Les GRETA qui sont des groupements d'établissements - lycées et collèges publics - qui mutualisent leurs ressources et leurs compétences pour former des adultes et des jeunes en apprentissage.

Il relève l'importance de s'appuyer et activer ce levier pour fournir une main-d'œuvre qualifiée à Framatome et à l'ensemble de ses sous-traitants.

Un participant, secrétaire du syndicat CFDT Métallurgie Bourgogne, s'interroge sur le taux de femmes dans les métiers de production, notamment chez Framatome.

Il se demande quel plan d'action ou chemin de travail est envisagé pour améliorer les conditions de travail, notamment pour le personnel féminin et les personnes en situation de handicap.

Il rappelle que les reconversions se traduisent par des formations relativement courtes pour ce type de métier puisqu'elles se font sur environ un an. Il se demande comment l'IUMM et les différentes entreprises envisagent de former du personnel.

Une participante de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), rappelle que l'Afp a aussi des missions nationales de service public et peut notamment mettre en place des ateliers.

- **Les perspectives en matière d'emploi pour les femmes et les personnes en situation de handicap**

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique que le taux de femmes dans les métiers de production est relativement faible. A l'échelle du site, les métiers de production représentent 17 à 20 % des effectifs, toute population confondue.

Framatome entend toutefois favoriser les conditions de travail avec des équipements plus ergonomiques permettant davantage d'accessibilité et de postes à ouvrir.

Par ailleurs, Sébastien MARTOIA indique que le handicap est pris en compte dans l'ensemble des activités du site. La reconversion, le handicap et la féminisation de certains métiers font donc partie intégrante du plan d'action de Framatome.

- **La formation pour les reconversions**

Sébastien MARTOIA, Framatome, indique que Framatome s'appuie sur des dispositifs de reconversion comme le GEIQ. Framatome étudie comment compléter en amont l'offre et comment aller plus loin dans les démarches pour accompagner les reconversions.

- **Le lien avec l'éducation nationale et le réseau des GRETA**

Isabelle LAUGERETTE, UIMM, explique que l'éducation nationale est déjà présente dans la filière nucléaire. Elle précise que le pôle formation travaille avec différents partenaires de l'éducation nationale et avec l'ENSAM, le CNAM etc.

Sébastien MARTOIA, Framatome, ajoute que dans le cadre de la concertation, Framatome est allé à la rencontre de différents établissements, notamment l'IUT du Creusot, le lycée Léon Blum ou encore les arts et métiers à Cluny. L'objectif est de s'appuyer sur l'ensemble des dispositifs et des moyens disponibles afin de créer des vocations et de donner envie aux jeunes de s'implanter sur le territoire.

Un participant, chef d'entreprise, partage son inquiétude quant à la difficulté d'embaucher des soudeurs et des usineurs qui sont deux métiers déjà en tension.

Il indique que les trois premiers élèves de l'école de production de l'UIMM sont réservés à Framatome. Il se demande ce qu'il restera aux autres entreprises.

Il se demande si Framatome envisage de maintenir le réseau industriel local et donner aux entreprises la possibilité de continuer à embaucher des soudeurs et des usineurs pour qu'elles puissent continuer à vivre.

Une participante, salarié du bureau d'étude et d'ingénierie SEI Group, se demande quelles seront les actions concrètes mises en place pour éviter qu'une part significative des créations d'emplois ne résulte que d'un transfert de compétences des sous-traitants vers Framatome.

Elle rappelle qu'aujourd'hui, le marché de l'emploi est relativement tendu. En tant que chef d'entreprise ou en tant qu'administrateur au niveau de la CPME, un certain nombre de questions concernent le transfert de compétences des sous-traitants vers les grands groupes.

Une participante, salariée de France Travail, s'étonne que le Conseil régional n'ait pas été convié au présent atelier. Elle rappelle que le Conseil régional est le grand financeur des formations et le porteur du pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). Elle suggère de regrouper les efforts pour essayer d'avancer plus rapidement sur les formations collectives, en particulier des demandeurs d'emploi.

Elle rappelle que France Travail est un grand financeur de formation qui forme des travailleurs pour Framatome, mais aussi pour d'autres industries présentes sur le territoire.

- **Le risque de concurrence en termes de recrutement**

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique que Framatome est conscient du risque associé aux métiers déjà en tension et souhaite donc miser sur le travail de formation. Il précise toutefois qu'il n'y aura pas besoin de soudeurs pour le projet Forge+.

Il indique que Framatome apportera des éléments beaucoup plus concrets dans leur rapport qui sera publié à l'issue de la concertation.

Isabelle LAUGERETTE, UIMM, ajoute que les tensions qui ont été vécues dans le département et qui sont toujours d'actualité ont obligé l'UIMM à trouver des solutions diverses et variées telles que la charte qui a été récemment mise en place.

Toutefois, le marché du travail reste libre et tout collaborateur dispose donc du droit de quitter son entreprise s'il le souhaite.

Elle explique que Framatome envisage plusieurs actions, notamment d'aller sur d'autres territoires et vers des entreprises qui ont des plans de départ volontaires ou des licenciements.

Elle précise que les trois premiers élèves de l'école de production ne sont pas réservés pour Framatome. Les jeunes de l'école de production ont un statut scolaire et non un statut d'alternant. En revanche, à l'issue de leur CAP, il leur est proposé d'aller en contrat d'apprentissage. Certains ont donc pu être retenus chez Framatome mais il n'y a pas de places qui leur sont réservées.

- **L'association du Conseil régional**

Hugo ROSSET, SYSTRA, indique qu'un mail d'invitation a bien été transmis au Conseil régional afin qu'il puisse participer à cet atelier.

5. Travail en sous-groupe

À la suite des présentations des intervenants, il est proposé aux participants d'engager une réflexion en sous-groupes. Ils sont invités à échanger leurs points de vue (avis, suggestions, questions) avec leurs voisins de table, pendant 30 minutes, autour des quatre thématiques suivantes :

- Emplois et besoins en recrutement : Quels sont les emplois en tension inhérents au projet de Framatome ?
- Formation et développement des compétences : Quelles sont les formations à développer ou à créer ? Comment mettre en place une offre de formation adaptée aux besoins du chantier de construction de réacteurs nucléaires ?
- Recrutement et attractivité des métiers : A quelle(s) condition(s) peut-on garantir la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée pour réaliser le projet Forge + (phase chantier et phase d'exploitation) ? Comment rendre plus attractives ces filières professionnelles en tension, notamment auprès des jeunes et des femmes ?
- Coordination des acteurs et accompagnement territorial : Quel rôle pour chacun, quel accompagnement et coordination territoriale nécessaires ? (Rôle de chacun, actions portées, possibilité d'anticipation, mutualisation et structuration pour répondre aux besoins, etc.)

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur, chargé de noter, au fil des échanges, les points-clés dans une grille de travail mise à disposition des participants.

Les intervenants se tiennent à la disposition des participants pour répondre à d'éventuelles questions ou demandes de compléments afin de nourrir et d'éclairer leur travail.

6. Mise en commun du travail en sous-groupe

Synthèse des thématiques abordées :

1. Besoins en matière de recrutement et de compétences

- Quels métiers et quel niveau d'emploi seront recherchés ? Importance de préciser les besoins de Framatome, notamment le détail et le dimensionnement des équipements prévus pour Forge+

2. Formation

- Enjeu de formation des lycéens et des collégiens qui seront les travailleurs de demain (2032)
- Craintes que les plateaux techniques sur le département soient limités en termes de volumétrie, générant ainsi une difficulté à former tout le monde
- Nécessité et difficulté de disposer de suffisamment de formateurs
- Être en capacité d'accueillir en stage des élèves âgés de moins de 18 ans
- Interrogations concernant le manque de financements pour financer l'apprentissage et les contrats de professionnalisation

- Craintes que la profusion des organismes de formation crée des doublons et une confusion quant à toutes les formations disponibles
- Développer les systèmes de tutorat au sein de l'entreprise pour améliorer l'intégration des nouvelles recrues

3. Concurrence avec les autres entreprises

- Présence de métiers en tension : forgeron, fondeur, métiers de la maintenance...
- Risque de « pillage » du personnel d'entreprises prestataires et de PME
- Attention portée au fait de pas nuire au tissu industriel existant et de travailler sur la provenance des talents
- Concurrence des talents, notamment ceux qui maîtrisent la technique de fabrication des lingots par refusion (ESR)
- Suggestion de fidéliser les sous-traitants grâce à un système de partenariat : le groupe transmet aux sous-traitants le carnet de commandes pour que ces derniers dispensent d'ores-et-déjà une première salve de formations au personnel requis

4. Attractivité des métiers industriels et inclusion dans les métiers de l'industrie

- Communiquer auprès des jeunes dès le collège pour faire connaître le métier et susciter des vocations dans le domaine de l'industrie
- Organiser des témoignages de femmes travaillant dans le domaine industriel et/ou nucléaire
- Organiser des week-ends de portes ouvertes aux entreprises
- Constat selon lequel la place des salariés en situation de handicap est difficile dans les usines où les outils de production sont conséquents/complexes à manipuler
- Travailler sur l'attractivité du territoire pour donner envie de venir y travailler

7. Éléments de réponse apportés par Framatome à l'issue du temps de restitution du travail en sous-groupes

• La concurrence avec les autres entreprises

Pascal ENGELVIN, Framatome, souligne la nécessité pour Framatome de bien définir ses besoins et tirer profit de tous les dispositifs existants en les faisant se coordonner entre eux. Il indique que les autres entreprises doivent également définir leurs besoins.

Par ailleurs, Framatome et les PME sont interdépendants et le juste équilibre est nécessaire. L'objectif est de permettre aux PME de se développer et de leur donner une visibilité pour accompagner Framatome.

Isabelle LAUGERETTE, UIMM, ajoute que les PME doivent pouvoir monter en compétences, en attractivité et en démarche RSE. Le programme PME Attractive vise à valoriser les atouts des PME.

Elle souligne l'importance de ne pas opposer les différents systèmes de formation qui contribuent à l'attractivité du territoire.

Elle explique par ailleurs que dans le cadre de la charte, l'UIMM et Framatome travaillent à la formation d'un groupe pour des contrats en alternance sur le métier d'usineur. L'objectif est que Framatome finance une partie du parcours de formation à ses sous-traitants. En revanche, le groupe de formation nécessite 6 à 7 entreprises que l'UIMM peine à trouver.

- **L'attractivité des métiers de l'industrie**

Pascal ENGELVIN, Framatome, rappelle que Framatome s'est rendu à l'IUT ainsi que dans des lycées. Il suggère d'emmenner des jeunes et des enfants de l'école primaire dans les usines pour leur faire découvrir les métiers de l'industrie et susciter des vocations.

Par ailleurs, il estime que la modernisation des usines modernes permettra sûrement d'attirer davantage de jeunes vers les métiers de l'industrie.

Une participante souligne que le tutorat, ou compagnonnage, se fait de manière très informelle dans beaucoup d'entreprises et n'est donc pas cadré. Avec le syndicat de la filière nucléaire, des actions sont envisagées pour accompagner les entreprises sur ce sujet du compagnonnage. Elle suggère à Framatome de se rapprocher d'eux.

8. Clôture de la réunion

Marion FURY, garante de la concertation, remercie l'ensemble des participants et des intervenants pour leur présence et la qualité de leurs interventions.

Elle rappelle les dates des prochaines rencontres :

- Le 10 juillet à Montchanin : atelier sur l'environnement naturel ;
- Le 19 juillet au marché de Montceau-les-Mines : débat mobile ;
- Le 24 juillet à Montceau-les-Mines : réunion publique de clôture de la concertation préalable.

Elle invite le public à participer à ces différents temps d'information et de participation et rappelle que des cahiers d'acteurs peuvent être réalisés et déposés jusqu'au 27 juillet. Elle précise que ces cahiers d'acteurs permettent à Framatome de savoir ce que chaque structure pense du projet Forge+, et permet de faire des propositions argumentées.

Elle invite le public à continuer de participer à la concertation et à enrichir le débat autour du projet Forge+. Elle rappelle à ce titre l'existence du site internet (concertation.forgeplus.fr) permettant de déposer des observations ou questions sur le projet.

Elle propose également aux participants de faire des débats autoportés pour organiser leurs propres débats au sein de leurs cercles de connaissance.

ANNEXE : Contenu des grilles de questionnement complétées par les étudiants

Le tableau ci-dessous réunit les contributions de l'ensemble des groupes de travail, telles qu'inscrites par les participants dans les grilles de travail mises à leur disposition pendant cette séquence de travail en sous-groupes.

Thématique : Les retombées en termes d'emploi et de formation			
	Questions	Avis/observations	Propositions
<p>Emplois et besoins en recrutement : Quels sont les emplois en tension inhérent au projet de Framatome ? (Métiers en tension, volumes d'emplois directs et indirects, spécificités métallurgie, nucléaire, enjeux réindustrialisation, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les métiers et le nombre de création d'emploi dans la phase de construction ? • Quelle est la place du handicap dans les métiers de production ? • Quelle est la volumétrie par métier ? Combien de tourneurs fraiseurs par exemple ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Les métiers de la maintenance sont en tension • Les métiers d'usineurs, chaudronniers tourneurs, fraiseurs sont en tension 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours aux microtechniques financées par le département et France Travail pour les besoins des entreprises avec des femmes issues des quartiers • Mise en place de tutorat • Organiser une table-ronde avec les donneurs d'ordre et les sous-traitants

<p>Formation et développement des compétences : Quelles sont les formations à développer ou à créer ? Comment mettre en place une offre de formation adaptée aux besoins du chantier de construction de réacteurs nucléaires ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Quelles sont les compétences transférables ? . Quelles filières ont déjà été consultées ? BTP ? Logistique/transport ? Filière industrielle ? . Qui a encore la compétence pour faire les lingots ESR ? 		<ul style="list-style-type: none"> . Faire une cartographie de l'offre de formation . Mise en place de tutorat . S'appuyer sur les organismes de formation existants et l'éducation nationale . Organiser 6 à 8 semaines de formation pour les forgerons . Tester les compétences avec une analyse de poste
<p>Recrutement et attractivité des métiers : A quelle(s) condition(s) peut-on garantir la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée pour réaliser le projet Forge + (phase chantier et phase d'exploitation) ? Comment rendre plus attractives ces filières professionnelles en tension, notamment</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Quelles sont les demandes réalisées ou prévues pour les jeunes (lycéens, collégiens) ? . Est-ce qu'un lien est fait avec la DRAFPIIC de l'éducation national . Est-ce que ce projet peut rendre attractif la filière ? . Comment développer plus de formations en usinage ? 	<ul style="list-style-type: none"> . Former les formateurs est essentiel . Il faut travailler sur l'attractivité du territoire . Le recrutement de 2032 concerne les collégiens d'aujourd'hui . Tension de disponibilité des plateaux techniques sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> . Vidéos et communication plus orientée vers les femmes pour montrer qu'elles sont capables de faire ce métier . Organiser des ateliers d'information sur les dispositifs de formation . Faire visiter les entreprises en s'adressant aux écoles primaires et en proposant des animations ludiques

auprès des jeunes et des femmes ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment mobiliser les financements des plateaux techniques ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problématique RH de recrutement des formateurs en pratique professionnelle ▪ Rendre attractive la filière nucléaire, c'est rendre attractive la filière industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les collégiens aux métiers de l'industrie ▪ Témoignage de femmes dans l'industrie auprès des écoles ▪ Présence lors des journées du patrimoine économique ▪ Formation d'ambassadeurs métiers ▪ Faire connaître les métiers, retenir les étudiants grâce à l'immersion ▪ Reclassement des militaires retraités ▪ Favoriser la mobilité des jeunes et des adultes (transports, logements...) ▪ Communiquer largement auprès du grand public par rapport aux emplois et à leur pérennité dans l'industrie nucléaire au sens large, y compris les sous-traitants
-----------------------------------	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> · Accompagner le développement de formateurs pour adultes · Permettre des dérogations pour accueillir des mineurs en stage · Mettre en évidence le dynamisme des PME par rapport aux grandes entreprises
<p>Coordination des acteurs et accompagnement territorial : Quel rôle pour chacun, quel accompagnement et coordination territoriale nécessaires ? (Rôle de chacun, actions portées, possibilité d'anticipation, mutualisation et structuration pour répondre aux besoins, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Est-ce qu'un partenariat va être mis en place pour un prêt de personnel ? · Quel financement pour les contrats d'alternance ? Le financement se fait-il dès la formation continue ? 	<ul style="list-style-type: none"> · La coordination va être difficile 	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcer la communication entre les différents dispositifs de formation, faire savoir · Se coordonner avec les semaines du nucléaire et mener davantage d'actions avec les entreprises · Développer les transports, notamment le train ; Mutualiser les transports entre le Creusot et Chalon · Présence des entreprises tout au long du parcours des étudiants

			<ul style="list-style-type: none">• Proposer une contribution financière lorsqu'une personne a été formée par une entreprise et la quitte pour aller à Framatome
--	--	--	--

Glossaire

- CCI : Chambre du commerce et de l'industrie
- CLE : Comité local pour l'emploi
- CNAM : Conservatoire national des arts et métiers
- CND : Contrôle non destructif
- CNDP : Commission nationale du débat public
- CPF : Compte personnel de formation
- CUCM : Communauté Urbaine Creusot-Montceau
- ENSAM : École nationale supérieure d'arts et métiers
- EPR : *Evolutionary power reactor*, initialement *European Pressurized Reactor*
- GEIQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- RTE : Réseau de transport d'électricité
- OPCO : Opérateur de compétences
- PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi
- PRIC : Pacte régional d'investissement dans les compétences
- SFEN : Société française de l'énergie nucléaire
- SMR : *Small Modular Reactor*
- UIMM : Union des industries et métiers de la métallurgie